




	Plan Climat Air Energie Territoirial	
Action n° A6 Encourager le télétravail	Référence SRADET : Objectifs 5 à 14 Règle n°10		Atténuation et Adaption + Plan Qualité de l'Air
Axe stratégique : Sobriété énergétique			
Objectifs		Contexte	
Déjà engagé : Un espace de co-working et déploiement en très haut débit de tout le territoire 2026 : 1 - Faciliter et développer la pratique du télétravail 2 - Créer les infrastructures et un environnement immobilier favorable au télétravail dans les parcs d'activité communautaires : un à deux espaces supplémentaires de coworking, seraient aménagés suivant l'évaluation faite du fonctionnement du premier espace de coworking à Dreux 2030 Mailler le territoire en espaces de co-working en lein avec le déploiement généralisé du THD au niveau régional		Le territoire est en passe d'être desservi par le réseau de fibre optique permettant le très haut débit numérique L'Agglo du Pays de Dreux a aménagé un premier espace de coworking à Dreux au pôle gare avec 35 postes de travail sur une surface d'une centaine de mètres carrés Le département d'Eure et Loir a mis en place le télétravail pour ses agents	
Cible		Potentiel de réduction des GES	
Tous publics en âge de travailler		Trajets domicile-travail	
Pilotage de l'action		Délais	
Agglo du Pays de Dreux et Maison de l'emploi		Sur la période	
Partenaire : Région centre Val de Loire, Etat		<u>Lien avec Fiche A0</u>	
Descriptif			
1 - Mettre en place le télétravail à l'Agglo du Pays de Dreux afin d'appréhender les contours de ce mode d'organisation 2 - Evaluer le fonctionnement de l'espace de coworking existant 3 - Concevoir un plan de déploiement à l'échelle du territoire sur le moyen et le long terme			
Moyens			
Techniques : Pas de moyens spécifiques Humains : Maison de l'Emploi		Financiers : Fonctionnement tarification à l'utilisateur Investissement AMI Etat et AP Unio Européenne FEDER	
Indicateurs de suivi	Fréquentation des usagers en nombre et en durée		
<u>Etapes de réalisation</u>			
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  A partir de l'évaluation du fonctionnement de l'espace de coworking existant définir le programme, effectuer le montage financier et technique </div> <div style="text-align: center;">  Travaux de construction ou d'adaption des locaux </div> <div style="text-align: center;">  Informers les habitants et les entreprises </div> <div style="text-align: center;">  Evaluer </div> </div>			